



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-47

**BRANCHEMENT EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
9 Place d'Armes et des Combattants- 71640 GIVRY
A partir du lundi 24 avril 2017**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code pénal,

Vu la Demande d'Arrêté en date du 30 mars 2017 de l'entreprise SAUR TLE SBPB devant réaliser des travaux de branchement d'eau potable et assainissement au droit du n°9 Place d'Armes et des Combattants,

Considérant qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter des accidents, de prendre toutes mesures utiles pour régler la circulation et le stationnement.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T É

ARTICLE 1 :

A partir du lundi 24 avril 2017 et pour la durée des travaux, la circulation et le stationnement seront interdits dans l'emprise du chantier.

ARTICLE 2 :

La signalisation du chantier sera mise en place et entretenue par le pétitionnaire (SAUR).

ARTICLE 3 :

La tranchée devra être impérativement rebouchée le jeudi matin pour le marché hebdomadaire.

Cet arrêté devra être affiché sur le chantier pendant la durée des travaux.

ARTICLE 4 :

En cas d'intempérie ou autre raison imprévisible, le début des travaux sera reporté de jour en jour. L'application du présent arrêté sera reportée d'autant.

ARTICLE 5 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 6 :

Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le Directeur des Services Techniques et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le jeudi 06 avril 2017



Le Maire,
Juliette Méténier-Dupont

DIFFUSION :

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS.fr et 03 85 44 43 52
Gendarmerie : 03 85 94 91 46
Journal de S&L : Emmanuel.mere@orange.fr

MAIRIE :

Affichage panneau
DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr
ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr
Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr
Communication : communication@mairiedegivry.fr

PETITIONNAIRE : SAUR : agencesudbourgognepaysbressa.service-travaux@saur.com